

La Présidente

Arrêté n°2021-203 du 9 septembre 2021

portant désignation du Président de l'Observatoire Régional de Santé (ORS).

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
- VU la convention triennale 2020-2022 de l'Observatoire régional de santé et le règlement intérieur de l'ORS,
- VU l'annexe 9 de la Délibération n° CR 2021-034 du 21 juillet 2021 relative à la désignation des représentants du Conseil régional d'Île-de-France au sein du Directoire de l'Observatoire Régional de Santé (ORS) d'Île-de-France.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désigné pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France en tant que Président de l'Observatoire Régional de Santé (ORS) d'Île-de-France :

- **Monsieur Ludovic TORO**, *Conseiller régional délégué spécial*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.



Valérie PÉCRESSE

Conseil régional